

Le Contexte

Cette enquête, menée conjointement par la DRJSCS Aquitaine et le réseau d'éducation à l'Environnement GRAINE Aquitaine a pour objet l'évaluation de l'éducation au développement durable dans les accueils collectifs de mineurs.

Spécialiste de l'éducation à l'environnement, GRAINE Aquitaine apporte son expertise et sa connaissance de la thématique « développement durable » par le biais de formations, sensibilisation, ateliers, principalement en direction des structures d'éducation, formelles et informelles.

En charge de l'accompagnement des mouvements d'éducation populaire, la DRJSCS, et plus particulièrement son pôle « jeunesse », souhaite établir un diagnostic de la prise en compte du développement durable au sein des structures d'Accueil Collectif des Mineurs (ACM).

Les ACM, acteurs incontournables de l'éducation des jeunes hors temps scolaires, accueillent de très nombreux jeunes de tous horizons, dans des structures variées, de l'accueil du mercredi après midi au camp scout pendant les vacances.

L'action des ACM est considérable et peut être un des enjeux du développement durable auprès de ce jeune public à même d'être sensibilisé, informé et éduqué.

Un questionnaire a donc été diffusé par internet auprès de plus de 1200 structures Aquitaines susceptibles de proposer de l'accueil collectif de mineurs. Cette enquête a été structurée de façon à essayer d'évaluer plusieurs aspects :

- Le niveau de connaissance, de sensibilisation, d'information et/ou de formation des personnels des ACM
- Le niveau de « mise en œuvre du développement durable » au sein des structures ACM.
- Les besoins et/ou attendus de ces structures en la matière.

Enfin, l'ambition de ce diagnostic est d'ébaucher quelques pistes utiles pour tous, services de l'état, collectivités, associations et entreprises liées aux ACM.

Le questionnaire a été envoyé à un listing de 1288 structures et collectivités en charge d'Accueils Collectifs de Mineurs en Aquitaine. Le mode de diffusion choisi, questionnaire en ligne, l'a été en cohérence avec le thème de l'enquête, le développement durable.

Assez courte, ne nécessitant ni impression, ni coût, ni mise sous pli pour le retour, l'enquête peut être renseignée en moins d'une minute.

Deux relances ont été effectuées sur le même mode, après 1 semaine, et après 1 mois.

224 structures ont souhaité s'exprimer sur le sujet. Le taux de réponse est faible, moins de 20%.

Néanmoins, l'objectif de cette enquête est plus qualitatif (expression d'opinions, avis, commentaires) que quantitatif (statistiques, représentativité...)

Parce qu'il est difficile de généraliser dans ces conditions, nous nous contenterons de pistes de travail plutôt que d'énoncer des vérités.



Éléments d'analyse du questionnaire

Répartition géographique :

- 13% en Dordogne
- 46% en Gironde
- 15% dans les Landes
- 07% en Lot et Garonne
- 19% dans les Pyrénées Atlantiques

Ces structures sont principalement des Accueils Sans Hébergement (72%), et Accueils Avec Hébergements (15%). On retrouve ensuite les mouvements de scoutisme (2%), des associations sportives (1%) et diverses autres structures telles que centre social, aumônerie, accueil périscolaire, organisme de formation, ferme pédagogique, conservatoire de musique... (10%).

Le porteur principal est une association (47%), une commune (30%) ou une intercommunalité (17%). On retrouve également des structures de type CCAS, SARL/EURL, EPIC, exploitation agricole, établissement scolaire, parc naturel régional et organisateur de séjours.

92% d'entre elles ont des salariés, 8% fonctionnent avec des bénévoles uniquement. Celles qui ont des salariés, sont réparties comme suit: 1 à 3 personnes, 23% environ ; 4 à 7 personnes, 32% environ; 8 à 11 personnes, 12% environ; plus de 11 personnes, 25% environ.

Celles qui n'en ont pas bénéficient du travail régulier de 1 à 10 bénévoles pour la moitié d'entre elles, et jusqu'à 100 pour les autres.

Enfin, ce sont principalement les responsables de structure qui ont répondu, directeurs (57%) et coordinateurs (26%). Plus rarement les animateurs (10%) ou les élus (7%).

Remarque :

Il n'y a pas de différences marquées entre les réponses de ces diverses structures. Lorsqu'une catégorie se différenciera des autres, l'analyse le soulignera.

Intégration dans les dispositifs locaux: l'Agenda 21*

La structure ACM fait partie d'un ensemble de services locaux et est intégrée à la vie locale. En tant que tel, on peut s'attendre à ce qu'elle soit associée à l'agenda 21 local, dès lors qu'il existe.

10. Votre ACM est-il intégré à l'Agenda 21 de votre commune d'accueil?		
Taux de réponse : 97,3%		
	Nb	% cit.
Non réponse	6	2,7%
Je ne sais pas	88	39,3%
Non, car ma commune n'est pas en démarche "Agenda 21"	59	26,3%
Non, mon ACM n'est pas intégré à l'Agenda 21 de la commune	39	17,4%
Oui	32	14,3%
Total	224	100,0%



à retenir :

60% des répondants connaissent la notion « d'agenda 21 », soit parce qu'ils en font partie, soit parce qu'ils n'en font pas partie ou encore parce qu'il n'y en a pas dans leur commune.

Pour notre échantillon, parmi les communes qui sont en agenda 21, plus de la moitié n'intègrent pas les ACM dans le dispositif.

*L'agenda 21 local a été défini comme « l'outil privilégié de la mise en œuvre du développement durable dans les territoires », notamment dans le grenelle de l'environnement. C'est un outil d'aide à la décision privilégiant la concertation et la gouvernance dans la mise en place d'une politique partagée en faveur du développement durable.



le développement durable, niveau de connaissance

connaissances personnelles

11. Vous estimez que vos propres connaissances à propos du développement durable sont :

Taux de réponse : 97,3%

Somme des pourcentages différente de 100 du fait des réponses multiples et des suppressions.

	% obs.
A développer	50,0%
Plutôt tournées vers l'écologie	25,4%
Utiles	19,6%
Plutôt tournées vers le social	18,8%
Suffisantes au regard de ma fonction	11,6%
Assez complètes	10,3%
Insuffisantes	10,3%
Faibles	9,8%
Plutôt tournées vers l'économie	9,4%
Insuffisantes au regard de ma fonction	5,8%
Suffisantes	4,9%
Très complètes	3,1%
Inutiles	0,4%
Inexistantes	0,0%

à retenir :

Dans le tableau n°11, la moitié des répondants estiment que leurs propres connaissances à propos du développement durable sont à développer, 17% environ les estiment suffisantes, contre 16% environ qui les estiment insuffisantes.

La sphère* du développement durable la plus connue est, sans surprise, la sphère écologique.

Plus précisément, un autre tableau confirme l'importance de la préoccupation environnementale pour les répondants, avec la protection de l'environnement et la gestion des déchets.

Le tableau 14 détaille les moyens à privilégier, selon les répondants, dans le cadre des ACM. C'est l'ordre d'importance qui « classe » les différents moyens proposés entre eux. Dans ce cadre, la priorité est donnée aux moyens directement éducatifs plutôt qu'aux moyens structurels.

14. Selon vous, au regard du développement durable dans un ACM, il faut privilégier :

Taux de réponse : 97,3%

Somme des pourcentages différente de 100 du fait des réponses multiples et des suppressions.

L'importance varie de 0 à 4, elle est calculée comme le rang moyen auquel la modalité a été citée.

	% obs.	Imp.
La sensibilisation au développement durable du public accueilli	80,8%	2,71
Une conception du projet pédagogique en phase avec le développement durable	77,7%	2,46
Une gestion de la structure en phase avec le développement durable	75,0%	2,12
Une politique d'achat en phase avec le développement durable	61,2%	1,06

en bref :

L'implication des ACM dans les instances institutionnalisées du développement durable est faible.

Pour autant, la notion de développement durable est connue. Le niveau de connaissance des acteurs qui ont répondu semble correct mais parcellaire (pilier environnemental principalement).

Le fait que ce niveau soit jugé « à développer » suggère un intérêt pour l'acquisition de connaissances dans ce domaine. Enfin, le moyen à privilégier serait, sans surprise, la sensibilisation au développement durable.

*tel que défini généralement, le développement durable se retrouve au centre de 3 sphères indissociables, la sphère écologique, la sphère sociale et la sphère économique qui interagissent l'une sur l'autre.

Le développement durable, niveau de mise en place

Près de 60% des répondants estiment mettre en œuvre, d'une façon ou d'une autre, le développement durable dans le cadre de leur accueil collectif de mineurs. Le moyen privilégié lors de la mise en pratique est le même que celui théoriquement prévu, le volet pédagogique.

16. A quel niveau ?		
Taux de réponse : 59,4% Somme des pourcentages différente de 100 du fait des réponses multiples et des suppressions.		
	Nb	% obs.
Au niveau pédagogique (sensibilisation, animation...)	124	55,4%
Au niveau de l'organisation (gestion de la structure, gestion des personnels, gestion des achats, partenariats...)	64	28,6%
Au niveau de la formation/information (formation des salariés, information des élus,...)	29	12,9%
autre	5	2,2%
Total	224	

à retenir :

Dans le tableau n°16, on constate que la formation des acteurs a été plutôt délaissée, ce qui peut indiquer, en correspondance aux constats exprimés jusque là, que les mises en place se sont faites avec beaucoup de bonne volonté, mais avec les moyens du bord,

Ce sentiment est renforcé par le fait que moins de 30% des structures ont fait appel à des extérieurs pour conduire ou les accompagner dans la démarche (associations spécialisées, services de l'état ou des collectivités, cabinet privé).

Enfin, ce sont les thématiques liées à l'environnement qui ont fait l'objet de toutes les attentions, sensibilisation à l'environnement, gestion des déchets, des énergies,...

11% ne savent pas s'ils ont ou non mis en place une démarche de développement durable, ce que l'on peut sans doute traduire par le fait qu'ils font « quelque chose » mais qu'ils se questionnent sur le rapport que ce « quelque chose » peut avoir avec le développement durable.

22. Pourquoi n'avez-vous pas mis en place de démarche "développement durable" au sein de votre ACM:

Taux de réponse : 31,7% Somme des pourcentages différente de 100 du fait des réponses multiples et des suppressions.		
	Nb	% obs.
Je ne vois pas quoi faire concrètement	27	12,1%
Ce n'est pas prioritaire	21	9,4%
Par manque de moyens	19	8,5%
Nous n'avons pas les compétences	18	8,0%
Autre	6	2,7%
Par manque de volonté politique	6	2,7%

On peut retrouver cette idée avec le tableau 22 et les réponses de ceux qui estiment ne pas avoir mis en place de démarche de développement durable : Le fait de ne pas savoir quoi faire rejoint le fait de ne pas savoir si ce que l'on fait est du développement durable.

en bref:

La mise en œuvre est à l'image des connaissances : très volontariste bien que parcellaire. La bonne volonté et l'implication sont réelles et des pistes de travail complémentaires sont à suivre pour accompagner au mieux une attente perceptible.

à venir :

Ce document fait état des premières analyses et généralise volontairement pour offrir une vue d'ensemble. Le rapport complet, à venir fin juin, entrera dans le détail et tentera d'affiner les traits esquissés ici :

Quelle compréhension/appréhension du développement durable ont les personnes impliquées dans les accueils collectifs de mineurs? Quelle place pour la formation des acteurs? Quelle interaction pédagogique entre l'exemplarité de la mise en œuvre et celle de la démonstration? Quelle place dans l'éducation pour les « parents pauvres » du développement durable, les sphères économiques et sociales?

